

Financé par



Inauguration de la chaufferie biomasse du Chemin Vert à Caen

Le 26 juin 2026, Caen la mer accueille un moment fort de sa transition énergétique avec l'inauguration de la chaufferie biomasse du Chemin Vert à Caen.

Cet événement s'est déroulé en présence de :

- Aristide Olivier, Maire de Caen.
- Fabrice Lepoutre, Président du groupe Coriance
- Marc Lecerf, Vice-Président en charge de l'Environnement, des Énergies, de la Collecte et valorisations des déchets.
- Nicolas Joyau, Président de la Communauté urbaine Caen la mer.
- David Clavière, Préfet du Calvados, représenté par Yassine BOUZIANNE, Sous-Préfet.
- Guillaume Lefrançois, Directeur régional délégué de l'ADEME

Tous sont venus saluer un projet structurant pour le territoire, à la fois ambitieux sur le plan environnemental et exemplaire sur le plan technique.

Une chaufferie performante et respectueuse de son environnement

C'est en novembre 2024 que les travaux de la chaufferie ont débuté.

En octobre 2025, une chaudière gaz de 23MW a été installée. Une deuxième est prévue pour octobre 2027. Ces chaudières gaz sont prévus pour être utilisées en appoint ou secours.

Les deux chaudières DALL de 12,5MW ont été installées début août 2025, elles ont été mises en service pendant le mois d'avril 2026.

Une attention particulière a été portée à l'intégration paysagère du bâtiment : 30 % de la toiture est végétalisée, et le bardage bois associé à une teinte marron foncé permet au bâtiment de se fondre dans son environnement.



Crédit photo : Normandie Timelapse

Le projet a été conçu dans le respect de l'environnement naturel du site. Les quatre hêtres remarquables, situés au sud-est de la parcelle, ont été préservés. De manière plus large, 60 % des espaces libres restent perméables, et les arbres en périphérie ont été conservés ou replantés pour préserver l'aspect boisé de la parcelle. Au total, 14 arbres ont été conservés, 24 abattus, et 62 replantés. Ces choix traduisent une volonté forte de concilier performance énergétique et respect du cadre de vie.



Crédit photo : Normandie Timelapse

Les chiffres clés de la construction

- Tuyauterie installée : **1 097 mètres linéaires**
- Nombre d'heures en atelier et sur site : **11 664**
- Poids de la charpente complète, passerelles et escaliers : **29 tonnes**
- Entreprises locales mobilisées : **une vingtaine**
- Hauteur silo : **19,5 mètres**
- Hauteur de la chaufferie biomasse : **17 mètres**
- Hauteur de la chaufferie gaz : **13 mètres**
- Surface du bâtiment : **2 700 m²**
- Hauteur cheminée biomasse : **37 mètres**
- Hauteur cheminée gaz : **34 mètres**
- Quantité de béton : **3 200 m³ de béton soit 8 000T**

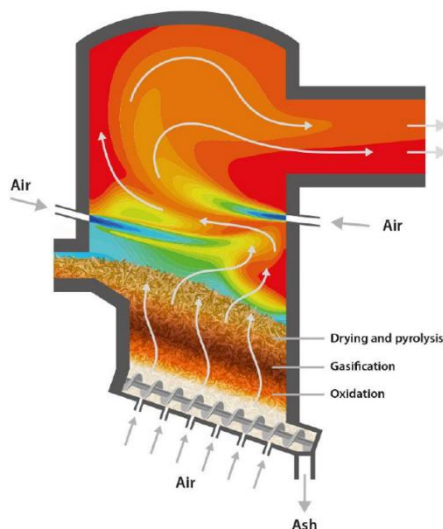
Une technologie innovante : les chaudières Dall Energy

Le choix des chaudières biomasse s'est porté sur la technologie développée par Dall Energy. Celle-ci repose sur un procédé de gazéification en deux étapes :

1. **Gazéification** : la biomasse est chauffée dans un environnement pauvre en oxygène, produisant un gaz combustible.
2. **Combustion du gaz** : ce gaz est ensuite brûlé dans une chambre séparée, assurant une combustion propre et maîtrisée.

Cette technologie permet d'atteindre un rendement énergétique jusqu'à 110 %, tout en réduisant significativement les émissions de poussières et d'oxydes d'azote (NOx). Elle offre également une grande flexibilité dans le choix des combustibles :

- 60 % de plaquettes forestières.
- Jusqu'à 40 % de déchets verts, haies bocagères, bois de classe A (palettes, cagettes non traitées).



Un approvisionnement durable et local

L'approvisionnement en bois a été pensé pour limiter l'empreinte carbone et favoriser les circuits courts. Il repose sur les principes suivants :

- Le bois proviendra d'une distance maximale de 150 km de la chaufferie, dont 50% à moins de 100km. Coriance s'attache à diversifier le type de combustible biomasse avec un plan d'approvisionnement composé de plaquettes bocagères, de plaquettes issues de l'entretien des espaces verts, de plaquettes forestières mais aussi de bois recyclés ;
- 30 % des camions de livraison roulent au Gaz Naturel. L'utilisation de remorques FMA (Fond Mouvant Alternatif) de 90 m3 permet un chargement optimal limitant ainsi les rotations.
- 70 % des cendres produites sont valorisées (épandage ou compost).

Un projet soutenu par l'ADEME

Ce projet structurant bénéficie du soutien de l'État, via l'ADEME (Agence de la transition écologique), qui accompagne financièrement sa réalisation à hauteur de 50 millions d'euros. Ce soutien témoigne de la pertinence du projet au regard des objectifs nationaux de décarbonation et de développement des énergies renouvelables.

Financé par



Zoom sur le financement participatif

Cette inauguration a également été l'occasion pour Coriance d'annoncer l'ouverture d'un financement participatif à hauteur de 1 million d'euros. L'opération sera proposée en fin d'année, l'ouverture des souscriptions sera réservée dans un premier temps aux habitants de Caen, Hérouville Saint-Clair et Colombelles, communes directement concernées par le projet. En effet, le réseau de chaleur est implanté sur les territoires de Caen et Hérouville et bénéficie de la valorisation de la chaleur issue de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Colombelles.

Calendrier indicatif de l'opération :

- **5 au 19 octobre** : ouverture pour les habitants de Caen, Hérouville Saint-Clair, Colombelles.
- **19 octobre au 16 novembre** : ouverture pour tous les habitants de la Communauté urbaine Caen la mer.
- **16 novembre au 7 décembre** : ouverture aux Calvadosiens.
- **7 au 28 décembre** : ouverture aux Normands.
- **28 décembre au 28 février 2027** : ouverture de la collecte au national.

Les détails relatifs à l'opération et les dates définitives de la collecte vous seront communiqués ultérieurement.

Les bénéfiques du réseau de chaleur pour les habitants

Le raccordement à un réseau de chaleur présente de nombreux avantages pour les habitants. Il permet de bénéficier d'une énergie de chauffage fiable et sécurisée, avec une continuité de service assurée par un système centralisé. Les usagers profitent également d'une meilleure stabilité des coûts énergétiques, notamment lorsque le réseau utilise une part importante d'énergies renouvelables ou de récupération comme celui de la SEMOP. En outre, le réseau de chaleur contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et améliore la qualité de l'air en limitant le recours aux chaufferies individuelles. Enfin, il simplifie la gestion du chauffage pour les occupants, qui n'ont pas à assurer l'entretien ou le renouvellement d'une chaudière individuelle.

Contacts presse :

Caen la mer

Daniela TERZI
Responsable Service Communication
07 84 51 03 97
d.terzi@caenlamer.fr

Coriance

Audrey CONSTANTIN
Cheffe de service communication externe
06 80 14 21 51
audrey.constantin@groupe-coriance.fr

Sandra PEREZ
Ambassadrice réseau
06 32 98 36 93
sandra.perez@groupe-coriance.fr

A propos de Caen la mer

La Communauté urbaine Caen la mer est la capitale politique de la Normandie et le leader économique de l'ouest normand : plus de 142 000 emplois, 25 500 établissements et 34 000 étudiants. Sous l'égide de son Président, Nicolas Joyau, elle compte aujourd'hui 48 communes, représentant plus de 275 000 habitants. Ses principales compétences sont le développement économique, les énergies, la recherche et l'enseignement supérieur, l'aménagement, les infrastructures routières et de transport, l'habitat et la solidarité, le développement durable (dont les espaces verts, l'assainissement et la valorisation des déchets), le tourisme, l'animation du territoire (culture et sports), l'entretien du littoral, la coproduction de projets.

A propos du Réseau de Chaleur Urbain Nord Caen la mer.

Réseau de Chaleur Urbain Nord Caen la mer est une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) constituée d'un partenariat entre la Communauté urbaine Caen la mer et Coriance. L'objectif est la modernisation, la rénovation, le développement et l'exploitation du réseau de chaleur de Caen Nord.

<https://reseauchaleur-caenlamer.fr/>